



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Assurez la sécurité des travailleuses, des travailleurs et
des lieux de travail pendant la saison des ouragans**

Charlottetown, le 14 août 2024 – Alors que nous sommes presque à mi-chemin de la saison des ouragans dans l’océan Atlantique, la Commission des accidents du travail (CAT) de l’Île-du-Prince-Édouard rappelle aux travailleuses, aux travailleurs et aux employeurs que la meilleure réponse à des événements météorologiques imprévisibles est un plan d’urgence approprié.

« De nombreux Insulaires ressentent encore les effets de la tempête post-tropicale Fiona de 2022. Si ce n'est déjà fait, c'est le moment pour les employeurs de communiquer aux travailleurs et aux travailleuses les plans d'urgence destinés à protéger les personnes et les lieux de travail alors que l'activité des ouragans s'intensifie dans l'océan Atlantique, a souligné Danny Miller, directeur de la santé et de la sécurité au travail de la CAT. Il s'agit notamment de surveiller les prévisions météorologiques, de tenir à jour les listes de coordonnées, de disposer de fournitures supplémentaires et de sécuriser les sites de travail. Il s'agit également d'appuyer les travailleuses et les travailleurs avant, pendant et après les événements météorologiques perturbateurs. »

La CAT dispose d'une ressource facilement accessible pour aider les travailleuses, les travailleurs et les employeurs à se préparer à des événements météorologiques imprévisibles : le document « Hurricane Season Safety Tips » (en anglais seulement) disponible sur le site Web de la CAT **wcb.pe.ca**. Cette publication téléchargeable comprend des conseils sur la façon de protéger les travailleuses, les travailleurs et les lieux de travail, ainsi qu'une liste d'articles pratiques à avoir à portée de main.

La saison des ouragans dans l’Atlantique s’étend de juin à novembre, avec l’activité la plus intense se produisant entre la mi-août et la mi-octobre*. Historiquement, l’Île-du-Prince-Édouard et les Maritimes ont été le plus durement touchées au cours du mois de septembre, avec les ouragans et les tempêtes post-tropicales Juan (sept. 2003), Dorian (sept. 2019), Teddy (sept. 2020) et Fiona (sept. 2022).

*Source : *National Oceanic and Atmospheric Administration. (nd). Tropical Cyclone Climatology, 23 août 2023,*

<https://www.nhc.noaa.gov/climo/#:~:text=The%20peak%20of%20the%20Atlantic,also%20normalized%20to%20100%20years.>



La Commission des accidents du travail s'associe aux employeurs et aux travailleuses et travailleurs pour instaurer des lieux de travail sains et sécuritaires et favoriser le rétablissement en cas de blessure, grâce à l'application de la Workers Compensation Act (loi sur les accidents du travail) et de l'Occupational Health and Safety Act (loi sur la santé et la sécurité au travail). Les questions urgentes de santé et de sécurité au travail peuvent être signalées n'importe quand en appelant notre ligne d'urgence 24 heures sur 24, sept jours sur sept, au 902-628-7513. Pour plus d'information, communiquez avec l'équipe des communications de la CAT, à news@wcb.pe.ca ou au 902-388-8671.

- 30 -